

Sans Détour



NANCY ROC

Les partis politiques et l'art de la guerre (2e partie)

La nouvelle est tombée tel un couperet le 23 novembre 2009 : 66 partis et plateformes politiques se sont inscrits aux élections législatives de février et mars 2010. Un record ! Les points marquants du processus d'inscription sont les suivants : *Unité*, le nouveau parti politique du président René Préal, succède à *Lespwa* et fait officiellement son entrée sur l'échiquier électoral ; *Alternative patriotique pour le progrès et la démocratie* (*Alternative*), un nouveau front de l'opposition issu d'une alliance entre l'Organisation du peuple en lutte (OPL), la Fusion des sociaux-démocrates et l'Alliance démocratique, en fait de même ; l'exclusion du processus électoral du parti *Fanmi Lavalas*, de l'ex-président Jean-Bertrand Aristide, pour la deuxième fois consécutive et la naissance de la *Plateforme de la libération*, composée du Parti d'entente populaire (PEP), du Mouvement d'union républicaine (Mur) et du Parti révolutionnaire pour l'organisation et le progrès.

Après le verdict du Conseil électoral provisoire (CEP), 53 partis et plateformes politiques prendront part aux élections législatives du 28 février 2010. Malgré les efforts louables des dirigeants de l'Alternative, on doit reconnaître que, dans leur grande majorité, les leaders politiques haïtiens ont choisi de perpétuer la tradition en évitant les alliances. Ces chefs de partis réfractaires au changement de stratégie semblent ignorer les leçons de Sun Tzu qui, au Ve siècle av. J.-C., écrit : « *Ne cherchez pas à avoir une armée trop nombreuse, la trop grande quantité de monde est souvent plus nuisible qu'elle n'est utile. Une petite armée bien disciplinée est invincible sous un bon général.* » Comment expliquer qu'au début du XXIe siècle des personnes ayant des prétentions politiques soient aussi bornées et n'arrivent pas à comprendre que la stratégie de Sun Tzu, conçue initialement pour gagner la guerre, est aujourd'hui appliquée dans toute entreprise moderne ?

Les dirigeants de ces partis politiques devraient donc lire ou relire les écrits de Sun Tzu qui démontrent, entre autres, que l'art de la guerre est vital pour l'État. C'est une question de vie ou de mort, la route vers la sécurité ou la ruine. C'est donc un sujet qui doit être étudié profondément. Selon Sun Tzu, l'art de la guerre est dirigé par cinq facteurs fondamentaux à prendre en compte

dans la réflexion pour gagner la bataille sur le terrain. Ces facteurs sont la morale, le climat, le terrain, le commandement, la méthode et la discipline. Et tout bon stratège ou leader se doit de maîtriser ces cinq facteurs déterminant la victoire ou scellant la défaite.

La tromperie comme arme politique

« *Tout l'art de la guerre est basé sur la duperie* », écrit Sun Tzu. Victor Benoît, président de la Fusion des sociaux-démocrates, a accusé lundi, à Santo Domingo, le président Préval de chercher à entraîner dans son camp des dirigeants d'autres partis politiques « au moyen de la corruption », rapporte l'agence EFE. Intervenant à une réunion de l'Internationale socialiste (IS) dont il est l'un des vice-présidents pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Victor Benoît a estimé que « *le système de partis est actuellement menacé* » et que M. Préval est en train d'abuser de ses fonctions à la tête de l'État et des ressources dont il dispose pour « créer une force politique hégémonique autour de sa personne ». Selon M. Benoît, le président fait du parasitisme politique qui menace les partis politiques. Il a donc appelé l'Internationale socialiste à faire preuve de vigilance face à la situation en Haïti et à dépêcher une mission d'observation à l'occasion des élections. Rappelons qu'une véritable tempête politique s'est abattue ces dernières semaines sur les partis de l'opposition qui ont vu la plupart de leurs cadres et élus les abandonner pour tomber dans l'escarcelle de la plateforme au pouvoir (INITE, ci-devant *Lespwa*) accusée d'avoir savamment concocté une stratégie de débauchage à la veille d'échéances électorales et constitutionnelles cruciales. (1)

La question essentielle aujourd'hui est de découvrir pourquoi l'*Unité* a succédé à *Lespwa*. Le président cherche-t-il à rebattre les cartes et à reprendre le contrôle de son parti en éliminant certains indésirables de l'état-major de *Lespwa*, faisant notamment comprendre du même coup à Jacques Édouard Alexis qu'il reste et demeure le seul maître à bord ? En tout cas, tout indique qu'il y aura des perdants dans la cohorte de courtisans qui se sont précipités vers la plateforme *Lespwa*, croyant que le parti du président garantirait leur avenir politique et économique. Sun Tzu ne



prône-t-il pas qu'il faut lancer des amorces pour appâter l'ennemi, le leurrer en feignant la débâcle pour mieux l'écraser ensuite ?

Au moment de soumettre cet article, nous apprenons que seize partis, groupements et regroupements de partis, sur 66 inscrits pour participer au prochain scrutin législatif, ont été écartés par le Conseil électoral provisoire (CEP). Le parti *Fanmi Lavalas* de l'ancien président Jean-Bertrand Aristide a, une nouvelle fois, été mis à l'écart pour sa non-conformité aux exigences de la Loi électorale. Le parti Union du pasteur Jean Chavannes Jeune, le Parti démocrate chrétien haïtien (PDCH) de feu pasteur Sylvio Claude, les partis *Konba*, *Eskamp* et la plateforme *Lespwa* ne sont pas agréés non plus. Cela veut-il dire que tous ceux qui se sont précipités vers *Lespwa* dans l'espoir de faire partie du « camp des sauvés » se retrouveront en fin de compte dans celui des « condamnés » ?

Ainsi, 53 partis et regroupements politiques sont officiellement admis à prendre part aux élections législatives de février et mars 2010. Récemment, le président du Sénat, Kély Bastien (*Lespwa*), avait déclaré sur les ondes d'une station de radio que s'il y avait plus d'une cinquantaine de partis politiques qui se présentaient aux élections, les jeunes pourraient faire leurs valises. À cela nous répondons, « *C'est lorsqu'on est environné de tous les dangers qu'il n'en faut redouter aucun.* » (Sun Tzu). L'ultime combat ne fait donc que commencer. M

1-Radio Kiskeya, Victor Benoît dénonce devant l'Internationale Socialiste la « politique de corruption » du Président René Préal, 23 novembre 2009.



Les partis politiques et l'effondrement de l'Etat

Je ne vais entrer dans la définition d'un parti politique. Mais, de l'avis de la majorité de la population, une telle entité fait gravement défaut en Haïti. La malice populaire va plus loin quand elle caractérise les chefs de parti de « laideurs », faisant un amalgame franglophone des plus judiciaires. En d'autres termes, personne n'est dupe, ces partis ne sont pas ce qu'ils prétendent être.

Cependant, voyons la chose de plus près. L'association de groupes de citoyens et citoyennes regroupés en formations politiques n'est pas chose nouvelle. Deux grands partis ont existé, jadis, sous des labels bien clairs et définis. Leur vision idéologique, traduite dans leur slogan respectif, connue. Il s'agit des partis Libéral et National. L'électorat ne souffrait pas, à l'époque, du minimum d'information qui était requis pour choisir, en fonction de ses inclinations, voire même ses préférences, par rapport à l'une ou l'autre formation. Dans les limites qui y étaient établies, on peut supposer, l'adhésion, presque obligatoire pour tout citoyen désireux de participer, contribuer de manière effective et efficace au changement. Car quel est le sens de la formation de tels regroupements, après tout : participer à la gestion de l'État, contribuer et initier ses processus de réforme. Posant la démocratie comme règle de base, ils cristallisent, dans leur pluralité, les desiderata des groupes sociaux diversément représentés. Si tel est le mandat d'un parti politique, qu'en est-il de ses qualifications ? Pour une lapalissade, en voici une : il lui faut des cadres compétents. Le mot compétence ne peut s'entendre que dans sa signification sémantique stricte, à savoir, capable de, sans nécessairement impliquer un degré de formation académique, de quelconque titre universitaire. En avoir un, ne constitue nullement un handicap. Ce qu'il me plaît de souligner, c'est le vocable de compétence, de capacité intellectuelle, de volonté politique affichée et publique, lesquels justificatifs exigent avant toute chose, une vision politique à partager. Je voudrais m'attarder sur ce point, car il me semble être la pierre d'achoppement qui fait de nos partis politiques des institutions creuses.

Je n'entends nullement faire le procès de ces partis. Mais, depuis le départ des Duvalier, sans l'effondrement du système qu'ils ont érigé, les élites de ce pays, non préparées pour la longue transition qui s'annonçait, se sont retrouvées face à un État en faillite, où les institutions nationales étaient réduites à l'ombre d'elles-mêmes. Pourtant, il n'y a pas eu de mesures ni de dispositions draconiennes initiées pour extirper de l'État toutes les pratiques antidémocratiques et celles surtout répressives et/ou ignorantes des droits fondamentaux du sujet. L'État hérité, après la débâcle duvaliériste devait s'effacer et nous, comme collectivité avions pris l'engagement formel de repartir

sur de nouvelles bases (Constitution de 1987). Une telle tâche en incombe aux politiques, c'est-à-dire, les partis, les professionnels de la politique, ou les membres de groupes de réflexion organisés (j'évite le vocable, société civile). Malheureusement, toute cette transition de 23 ans a été marquée par un courant idéologique très fort, tributaire du courant o.n.giste des années soixante qui a prévalu dans les sociétés latino-américaines post-dictatoriales. Ce courant tirait sa légitimité de la faillite des dictatures militaires de l'époque ; elle la tenait également de la gangrène des institutions nationales, connue sous forme de corruption, de clientélisme et de népotisme. Fort de tout cela, la seule porte de sortie qui était préconisée, c'est le transfert des compétences de l'État-souveraineté nationale, à des institutions non gouvernementales. Ces Organisations non gouvernementales, ONG, comme elles se nomment, deviennent de fait, les seuls interlocuteurs crédibles et légitimes dans toutes transactions, dans toutes actions et interventions, dans tous débats. Bon nombre des prérogatives de l'État seront quasiment transférées à ces institutions. La preuve est claire quand de telles officines opèrent avec des budgets qui dépassent de loin ceux des organes étatiques qui ont à charge les mêmes secteurs d'intervention ; la preuve est tout aussi claire quand les aires d'interventions de ces ONG sont en conflit latent, des fois en conflit ouvert avec celles des services publics, la preuve est enfin claire quand les objectifs de programmes sont purement des duplications, aiguissant la compétition, là où elle ne devrait point exister. La preuve ultime, est lorsque des partis politiques, en créent eux-mêmes de telles institutions. Pendant longtemps ce courant a perverti notre vision de l'État, notre façon d'organiser la vie politique et sociale chez nous. La logique serait de faire marcher le pays sans l'État, ou avec le moins d'État possible. Aussi s'établit-il, de mon humble avis, une logique dans l'effondrement de l'État auquel j'assistais dans toute sa laideur, avec un sentiment de révolte et donc une logique dans les divers schémas de réforme rêvés et non planifiés et celle du rôle minimal qui lui est assigné.

Quel était le cadre socio-politique pour aborder un problème aussi complexe que la réforme de l'État ? Je fus privilégiée d'avoir participé aux premiers débats sur un tel sujet, au sein de la fonction publique. Ce fut un exercice vain, sans vision politique. Le mandat de la commission qui en était chargée était tout autre. Nous connaissons tous la suite du rapport produit. Et, à date, aucun des partis politiques, aucune cellule de recherche connue n'a avancé des esquisses dans cet ordre d'idées. M

Marie Carmel Paul-Austin